L'agrégation de Documentation, c'est maintenant (ou jamais)!

1989 : création du Capes de documentation, sous le ministère de Lionel Jospin. 2014 : Vincent Peillon annoncera-t-il enfin la création d'une agrégation d'information-documentation? En 2012, l'annonce de la création de l'agrégation SMS (une des dernières disciplines à ne pas en bénéficier) aurait pu le laisser espérer. De même, une audience en mars 2013 du SNES-SNESUP-SNETAP au Ministère - après des années de refus d'avoir la moindre discussion sur ce sujet. Mais depuis, plus rien, malgré un courrier de relance en novembre. Les professeurs documentalistes, recrutés par des concours difficiles, n'ont toujours aucune perspective de carrière ou de mobilité. Lorsqu'ils (elles) postulent au corps des agrégés par liste d'aptitude, c'est pour ainsi dire mission impossible. L'an dernier, de nombreux(-euses) collègues ont postulé dans nos académies, ce qui a été l'occasion pour nos élu(e)s de faire des déclarations en CAPA pour dénoncer cette injustice. Aujourd'hui c'est toute une profession qui réclame la création de cette agrégation : 85% des collègues interrogé(e)s dans un sondage déclarent la souhaiter (enquête SNES-CGT-SNALC-FADBEN de Nice, 2012). Il s'agit pour les professeurs documentalistes d'une question d'équité dans la progression de carrière mais aussi de reconnaissance de la discipline. Une agrégation d'information-documentation a incontestablement de solides justifications sur le plan intellectuel et universitaire. Depuis ces dix dernières années, des travaux de recherche scientifique ont permis de définir les différentes problématiques de l'Information-Documentation. L'épistémologie et la didactique de l'Information-Documentation ont été largement étudiées et ont abouti à l'identification des différents aspects de son enseignement. Des enseignants-chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication et en Sciences de l'éducation soutiennent d'ailleurs la revendication de la création d'une agrégation. Le SNES ne pourrait-il pas être à l'initiative, avec les autres syndicats de la FSU, d'un appel pour la création de cette agrégation d'information-documentation? Gageons que cet appel serait largement relayé par la profession, trouverait des convergences intersyndicales et avec les associations professionnelles, aurait le soutien de nombreux chercheurs et formateurs. Notre congrès doit exiger la création d'un groupe de travail sur la création d'une agrégation d'information-documentation, et aussi proposer des modes d'action pour l'obtenir dans les plus brefs délais, sous peine de voir cette revendication, vieille d'un quart de siècle, enterrée... à jamais!

Patricia Barré, Chrystelle Laffore, Vassilia Margaria (S3 de Nice) Marianne Khoupiguian (S3 d'Aix-Marseille)